

**CHALLENGE U 11 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN  
REGLEMENT SPORTIF**

### **1 - DÉROULEMENT**

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit **46 Equipes**.
- Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules (poule A de 14 équipes, poule B et C de 16 équipes).

(ex : canton de XX équipe 1 - poule A, équipe 2 – poule B, canton de YY équipe 1 – poule C, équipe 2 – poule A... Eviter ainsi que 2 équipes du même canton se rencontrent lors de la 1<sup>ère</sup> phase).

- Chaque canton effectue 7 matchs sur la journée (3 matchs le matin et 4 l'après-midi).

#### MATIN

A l'issue de chaque série de matchs, un classement sera établi à l'intérieur de chaque poule (victoire 4 points ; nul 2 points ; défaite 1 point) ; un canton exempt ayant match gagné (4 points : score 1-0). Ce classement déterminera le match suivant selon la formule dite de l' « Echiquier » prévoyant que, dans une même poule, 2 cantons ne peuvent se rencontrer qu'une fois.

#### APRES-MIDI

A l'issue des matchs du matin, 3 groupes de niveau seront constitués pour les matchs de l'après-midi. A l'issue de chaque série de matchs, un classement sera établi à l'intérieur de chaque poule (victoire 4 points ; nul 2 points ; défaite 1 point) ; un canton exempt ayant match gagné (4 points : score 1-0). Ce classement déterminera le match suivant selon la formule dite de l' « Echiquier » prévoyant que, dans une même poule, 2 cantons ne peuvent se rencontrer qu'une fois.

- ✓ **GRUPE ELITE** : 14 équipes (Les cantons classés de 1 à 4 de chaque poule et les 2 meilleurs 5<sup>èmes</sup>).
- ✓ **GRUPE EXCELLENCE** : 16 équipes (Les cantons classés de 6 à 10 de chaque poule et le moins bon 5<sup>ème</sup>).
- ✓ **GRUPE ESPOIR** : 16 équipes (Les cantons classés de 11 à 16 de chaque poule).

### **2 - DUREE DES RENCONTRES**

- 1x14' (ou 2x7', avec changement de camp immédiat, si le comité d'organisation l'estime nécessaire).

### **3 – CLASSEMENT**

- **Victoire** = 4 pts.
- **Match nul** = 2 pts.
- **Défaite** = 1 pt.

Les équipes présentant des filles bénéficieront au classement de l'après-midi de :

**1 point supplémentaire au classement si 1 fille dans l'équipe.**

**2 points supplémentaires au classement si 2 ou 3 filles dans l'équipe.**

**3 points supplémentaires maximum au classement si 4 filles ou plus dans l'équipe.**

Pour l'attribution de point(s) supplémentaire(s) :

- **Participation minimale des jeunes filles à 50% du temps de pratique proposé le matin et l'après-midi (vérification faite par les délégués de terrain)**

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1<sup>er</sup> (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

- ✓ **GROUPE ELITE** : Coefficient 1,5 sur le nombre de point
- ✓ **GROUPE EXCELLENCE** : Coefficient 1,25 sur le nombre de point
- ✓ **GROUPE ESPOIR** : Coefficient 1 sur le nombre de point

Si un canton ne présente qu'une équipe, les points se calculeront de la manière suivante :

Nombre de points multiplié par le coefficient du groupe auquel il appartient --- multiplié par 1.5

Par exemple  $10 \text{ pts} \times 1.25 = 12.5$  ---  $12.5 \times 1.5 = \mathbf{18,75 \text{ pts}}$

En cas d'égalité de points dans une même poule, les équipes seront départagées par le goal-average particulier s'ils se sont tous rencontrés ; sinon par :

- 1 - Le goal-average général,
- 2 - La meilleure attaque,
- 3 - Le classement aléatoire du logiciel « Echiquier » FFF utilisé pour cette journée.

En cas d'égalité de points entre 2 ou 3 équipes de poules différentes, les équipes seront départagées par :

- 1 - Le goal-average général,
- 2 - La meilleure attaque,
- 3 - Tirage au sort.

**Tous les cas non prévus à ce règlement seront tranchés par le comité d'organisation.**